## Courrier des lecteurs – Le Nouvelliste – 8 novembre 2013

« Jamais sans ma fille »

En 1987, Betty Mahmoody raconte son histoire dans une autobiographie qui sera vendue à huit millions d'exemplaires dans le monde dont trois millions en France, avant d'être adaptée au cinéma en 1991. Le titre "Jamais sans ma fille", est la réponse faite par Betty Mahmoody aux Iraniens qui lui proposaient d'échapper à son mari en se faisant expulser du pays. En agissant de la sorte, Betty savait qu'elle ne reverrait jamais sa fille.

C'est aussi le leitmotiv de A ... « jamais sans ma fille » ...mais pour elle pas de « proposition » des autorités valaisannes ... expulsée directement aux petites heures. Et sans mettre de gants. En « vol spécial » pour Pristina, menottée, ligotée sur son siège en compagnie de 3 autres compagnons d'infortune que l'on a déposés au passage à Budapest et Bucarest et dont un avait, de surcroit, la tête paralysée par un casque! Le tout sous escorte policière fournie.

Bien sûr, son histoire ne fera pas le tour du monde. A n'est pas américaine et le père de son enfant n'est pas un « affreux islamiste iranien ». La mémoire est courte et l'indignation sélective. Elle a 24 ans, elle est originaire du Kosovo. Depuis son enfance elle n'a connu que guerre, violence, exil et déplacements. Elle est contrainte de laisser en Suisse, à son père, sa petite fille de 5 ans qu'elle ne reverra sûrement plus. Son permis n'a pas été renouvelé et le Service de la Population et des Migrations — dont le pouvoir discrétionnaire est pourtant important - refuse de faire application dans son cas de l'art.8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ainsi que de la Convention relative aux droits de l'enfant, toutes deux pourtant ratifiées par la Suisse.

Dans quelque coin improbable du Kosovo A. désespérée rêve de revoir son enfant à laquelle elle n'a même pas pu dire au revoir. Son sort est actuellement entre les mains du Conseil d'Etat qui a été saisi d'un recours contre cette décision inhumaine...Osera-t'il une lecture plus tolérante de la législation qui permettra à mère et enfant de vivre réunies ?? Nous voulons y croire

Nicole Michel Centre Suisses-Immigrés Sion